Pour bulletins

**Cohabitation harmonieuse de la zone agricole en Montérégie**

**« NOTRE CAMPAGNE, UN MILIEU DE VIE À PARTAGER »**

*Une initiative de la Fédération de l’UPA de la Montérégie, de 13 MRC et de l’agglomération de Longueuil, soutenus par le ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation (MAPAQ)*

**Les pesticides**

L’emploi de pesticides a pour but de protéger les cultures des insectes nuisibles, des herbes envahissantes et des maladies de plantes. Leur utilisation est très encadrée au Québec. Les producteurs agricoles en font usage uniquement si la situation le justifie et qu’il n’y a pas d’autres moyens efficaces pour remédier au problème. Le Québec est d’ailleurs un chef de file avec une quantité moyenne de pesticides appliqués parmi les plus faibles au monde. Selon le ministère de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, sur une période de 10 ans (2006-2017), il y a eu une réduction de 14 %.

De plus, les produits employés en agriculture doivent être autorisés par les agences gouvernementales et des limites strictes de traces de pesticides sur les aliments sont imposées par Santé Canada. L’agriculteur doit également respecter certaines distances d’épandage. Tout est très réglementé. Grâce à des techniques alternatives, comme la gestion intégrée qui, entre autres, utilise des prédateurs naturels des insectes, certains producteurs réussissent même à réduire de façon importante l’application de ces produits dits phytosanitaires.

*Un nouveau thème vous sera présenté dans votre prochain bulletin.*